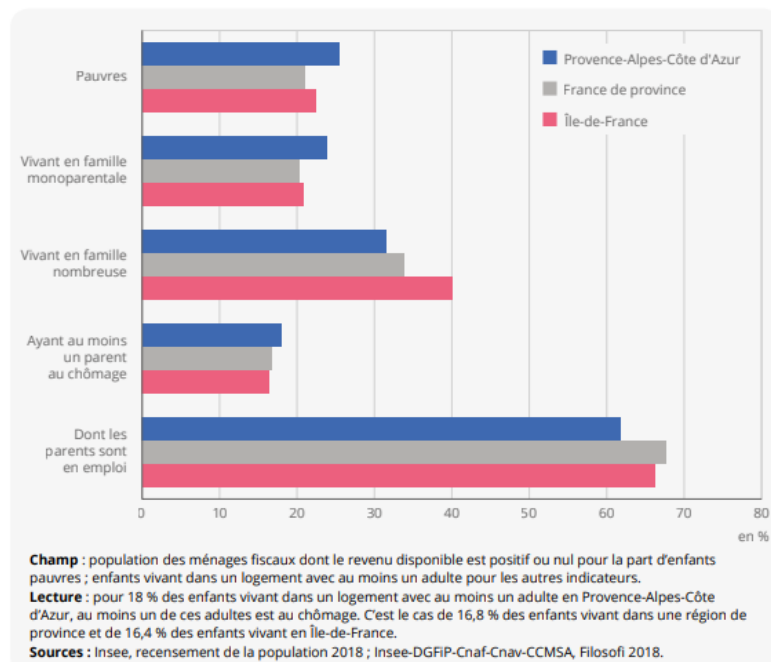


Un quart d'enfants pauvres en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2018, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 1,02 million d'habitants âgés de moins de 18 ans : les enfants représentent ainsi 20 % de la population régionale. Un enfant sur quatre est en situation de pauvreté monétaire, soit 260 000 enfants (**figure 1**). C'est plus qu'en Île-de-France (22 %) et qu'en moyenne dans les régions de province (21 %). Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région la plus concernée par la pauvreté infantile après les Hauts-de-France. Ce constat s'explique en partie par une présence plus fréquente de familles monoparentales, davantage concernées par la pauvreté monétaire. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 24 % des enfants vivent au sein d'une famille monoparentale, part la plus élevée des régions de province. Les enfants de la région ont aussi un peu plus souvent un parent au chômage. En revanche, la part d'enfants vivant en famille nombreuse (trois enfants ou plus) est un peu plus faible. Par ailleurs, la pauvreté est plus intense : la moitié des enfants pauvres disposent d'un niveau de vie inférieur de 22 % au seuil de pauvreté (19 % en France de province).

Les disparités de niveaux de vie des enfants sont marquées entre les pôles et les couronnes des aires d'attraction des villes (**figure 3**). Les couronnes attirent des populations plutôt aisées, souvent en quête d'un habitat individuel ou d'un accès à la propriété. De ce fait, dans les couronnes, 59 % des enfants vivent au sein de territoires à niveau de vie assez élevé ou élevé, alors que c'est le cas de seulement 29 % des enfants des pôles. À l'opposé, dans les pôles, 55 % des enfants vivent dans un territoire à niveau de vie faible ou assez faible. Dans les territoires peu denses et peu peuplés situés hors attraction des villes, il n'y a pas de territoire de niveau de vie extrême. Cependant, plus d'enfants vivent dans un territoire à niveau de vie assez faible (42 %) que dans un territoire à niveau de vie assez élevé (26 %).

► 1. Part d'enfants selon le type de situation en 2018



► 3. Répartition des enfants selon le groupe de territoires de résidence, à partir des niveaux de vie

